


Assemblée Générale ordinaire 2024 du 15 mai 2024

mercredi 15 mai 2024 • 20:00 - 20:45 | Crèche Casse-Noisettes - Voie électronique |

Assemblée générale

Participants

			P	A	E	O
			Présent	Absent	Excusé	Online
CG	Caroline Gachet	Membre du Comité	membre2@casse-noisettes.ch			P
LD	Laurence Defferrard	Directrice adjointe	l.defferrard@casse-noisettes.ch			P
LGP	Laurie Giroud-Pochon	Présidente	president@casse-noisettes.ch			P
SF	Sabrina Froidevaux	Administratrice	s.froidevaux@casse-noisettes.ch			P
JJ	Joëlle Jaquet	Vice-Présidente	joellejaquet@bluewin.ch			P
NB	Nicolas Bonvin	Membre du Comité	info@nicolasbonvin.ch			P
CM	Cédric Michaux	Membre du comité	michaux.cedric@gmail.com			P
MJE	Murielle Jaquier-Eltschinger		murielle.jaquier@romont.ch			P
	Laetitia Reynaud		laetitia.reynaud@communevillaz.ch			P

1 Salutations - informations

Préambule

La Direction et le Comité ont décidé de mettre en œuvre l'Assemblée générale annuelle 2024 par voie de circulation conformément à l'art. 15 lit. b des statuts de l'association.

A cet effet, un courrier informatif précisant l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'un bulletin de vote ont été envoyés par courriel du 24.04.2024 par la Direction aux parents membres de l'association.

Tous les documents nécessaires aux prises de décisions ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche.

Suite à des remarques transmises au Comité de l'Association, une nouvelle convocation a été transmise par courriel en date du 30.04.2024 par la Direction aux parents membres de l'association corrigeant ainsi certains points notamment en lien avec la mise à disposition des documents.

Le délai de réponse a finalement été fixé au 14.05.2024.

A la date fixée, 14 bulletins de vote ont été retournés à la Direction et ont été pris en compte. A titre informatif, 216 bulletins ont été envoyés.

La deuxième convocation ainsi que son contenu n'ont pas fait l'objet de remarques.

2 PV du 25.04.2023

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 25 avril 2023 a été mis à disposition sur le site internet de la Crèche et n'apporte pas de remarques, commentaires ou corrections.

Conformément aux bulletins rentrés, le procès-verbal de l'AG ordinaire du 25 avril 2023 est accepté avec remerciements à son auteure. 

3 Rapport annuel 2023

Le rapport annuel 2023 a été mis à disposition des membres de l'association sur le site internet de la crèche.

Plusieurs retours positifs ont été formulés à propos de l'établissement du rapport qui était parfaitement documenté. Nous remercions son auteure pour sa rédaction.

4 Comptes 2023

Il n'y a eu aucune question ou commentaire par rapport aux comptes de l'année 2023. Ces informations sont contenues dans le rapport annuel 2023, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Les comptes ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche ainsi que le rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2023.

Sur cette base, les membres de l'association ont été invités à procéder à l'approbation des comptes et à donner décharge au Comité.

Conformément aux bulletins rentrés, les comptes ont été approuvés à l'unanimité et la décharge a été donnée au Comité. 

5 Budget 2024

Pour rappel, le budget 2024 a été présenté aux membres de l'Association Glâne et Région en septembre 2023. Aussi, celui-ci est déjà réalisé dans le courant du mois d'août 2023. Il a été approuvé par le Comité en séance du 20 août 2023.

Comme pour les comptes, Mme Sabrina Froidevaux n'a pas fait de commentaire. Elle souligne que cette année, le budget a été calculé avec un taux de fréquentation de 100% plus près de la réalité. Cette information ainsi que tous les chiffres sont inscrits dans le rapport annuel 2023, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal et n'ont suscités aucune question ou commentaire.

6 Élection de la Présidence et membres du Comité

Au terme de cet exercice 2023, Madame Déborah Gilliard et Monsieur Maxime Kursner ont présenté leur démission. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

Se représentent comme membre du Comité et se mettent à disposition pour un nouveau mandat :

- Madame Laurie Giroud-Pochon, Présidente
- Madame Joëlle Jaquet, Vice-présidente
- Madame Caroline Gachet
- Monsieur Nicolas Bonvin
- Monsieur Cédric Michaud

Se présentent comme nouveaux membre du Comité:

- Monsieur Aurélien Kolly
- Monsieur Floriane De Mallac

Comme de coutume, deux représentants des Communes glânoises sont invités aux comités avec voix consultative :

- Mme Murielle Jaquier-Eltschinger
- Mme Laetitia Reynaud

Conformément aux bulletins rentrés, la Présidente, la vice-Présidente ainsi que les membres du Comité sont élus à l'unanimité. ↗

7 Nomination de l'organe de révision

Le mandat de l'organe de révision est également renouvelé chaque année.

Il est proposé de prolonger celui confié à la fiduciaire Marc Gobet SA, installée à Romont.

L'organe de révision, soit la fiduciaire Marc Gobet SA, est élue à l'unanimité des bulletins rentrés. ↗

8 Divers

Laurie Giroud-Pochon Joëlle Jaquet

Le comité tient à remercier la Direction de la Crèche ainsi que tous les collaborateurs pour l'excellent travail effectué tout au long de l'année. Comme toujours, tout est mis en oeuvre pour assurer un accueil de qualité, avec des professionnels formés, dans un cadre enchanteur. Le personnel est toujours prêt à donner du sien et arrive avec des idées nouvelles ce qui est extraordinaire et à relever. Que tous en soit remercié.

Le comité remercie les membres de l'Association qui ont participé activement à cette Assemblée générale ordinaire.



Laurie Giroud-Pochon
Présidente



Joëlle Jaquet
Vice-Présidente